

# Déclaration de conformité UE

Fabricant	NIBE AB / Contura
Adresse	Box 134, Skulptörvägen 10 285 23 Markaryd, Sweden
E-mail	info@contura.se
Site web	www.contura.eu
Téléphone	+46 433 275100

# Contura

## LA PRÉSENTE DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EST DÉLIVRÉE SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ POUR LE PRODUIT SUIVANT :

Appellation commerciale	Contura 101
Identification du produit	www.contura.eu

## L'OBJET DE LA DÉCLARATION DÉCRITE CI-DESSUS EST CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS SUIVANTES :

LÉGISLATION D'HARMONISATION DE L'UNION CONCERNÉE :	NORMES HARMONISÉES CONCERNÉES :
2014/30/EU Electromagnetic Compatibility Directive	EMCD:
2014/35/EU Low Voltage Directive	- EN 55014-1:2017
2017/2102/EU RoHS Directive	- EN 61000-3-2:205
2009/125/EC Eco-Design requirements for energy-Related Products Directive	- EN61000-3-3:2014 /EC:2016 - EN 55014-2:2015
2014/53/EU RED (radio Equipment Directive)	EMF:
REGULATION (EU) N. 305/2011 (CPR)	- EN 62233:2008 /EC:2008
REGULATION (EU) 2015/1185 (ECODESIGN)	LVD:
	- EN 60335-1:2013 /EC:2014 /A11:2015 /A13:2017
	- EN 60335-2-102:2007 /A1:2001
	CPR:
	- EN 14785:2006

## DOCUMENTATION TECHNIQUE

Fonction de chauffage indirect :	Non
Puissance thermique directe :	8,1 kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	127,0
Rapport d'essai	1880-CPR-020-006-16 (N.B.1880)

COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE	AUTRE COMBUSTIBLE ADAPTÉ	$\eta_s$ (%)	ÉMISSIONS À LA PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE				ÉMISSIONS À LA PUISSANCE THERMIQUE MINIMALE			
				PM	OGC	CO	NO <sub>x</sub>	PM	OGC	CO	NO <sub>x</sub>
mg/ Nm <sup>3</sup> (13% O <sub>2</sub> )											
Bûches de bois présentant un taux d'humidité $\geq$ 25 %	Non	Non									
Bois comprimé présentant un taux d'humidité < 12 %	Non	Oui	86,4	17	1	27	142	-	-	534	-
Autre biomasse ligneuse	Non	Non									
Biomasse non ligneuse	Non	Non									
Anthracite et charbon vapeur	Non	Non									
Coke solide	Non	Non									
Coke de basse température	Non	Non									
Charbon bitumineux	Non	Non									
Briquettes de lignite	Non	Non									
Briquettes de tourbe	Non	Non									
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	Non	Non									
Autres combustibles fossiles	Non	Non									
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	Non	Non									
Autre mélange de biomasse et de combustible solide	Non	Non									

## CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE

CARACTÉRISTIQUE	SYMBOLE	VALEUR	UNITÉ	CARACTÉRISTIQUE	SYMBOLE	VALEUR	UNITÉ	
<b>HEAT OUTPUT</b>								
<b>EFFICACITÉ UTILE, BASÉE SUR LE POUVOIR CALORIFIQUE INFÉRIEUR (PCI)</b>								
Puissance thermique nominale :	$P_{nom}$	8,1	kW	Efficacité utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	90,9	%	
Puissance thermique minimale:	$P_{min}$	2,3		Efficacité utile à la puissance thermique minimale	$\eta_{th,min}$	92,6	%	
<b>PUISSANCE ÉLECTRIQUE AUXILIAIRE</b>								
<b>TYPE DE RÉGULATION DE LA PUISSANCE THERMIQUE/TEMPÉRATURE AMBIANTE</b>								
À la puissance thermique nominale	$e_{l,max}$	0,06	kW	Puissance thermique à un seul étage, sans régulation de la température ambiante				Non
À la puissance thermique minimale	$e_{l,min}$	0,04	kW	Deux étages manuels ou plus, sans régulation de la température ambiante				Non
En mode Attente	$e_{l,SB}$	0,002	kW	Avec régulation de la température ambiante par thermostat mécanique				Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante				Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante et minuteur journalier				Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante et minuteur hebdomadaire				Oui
<b>AUTRES OPTIONS DE COMMANDE</b>								
				Régulation de la température ambiante, avec détection de présence				Non
				Régulation de la température ambiante, avec détection de présence				Non
				Avec option de commande à distance				Non
Précautions spécifiques au montage, à l'installation ou à l'entretien.	La protection incendie et les distances de sécurité par rapport aux matériaux de construction combustibles doivent être respectées en toutes circonstances. Une alimentation en air de combustion suffisante doit toujours être garantie. Les systèmes d'aspiration d'air peuvent interférer avec l'alimentation en air de combustion.							

Le soussigné est responsable de la fabrication et de la conformité aux performances déclarées.



Niklas Gunnarsson, Responsable commercial NIBE STOVES  
Markaryd, 1er janvier 2022